



CfpcBE20200604PV17

**BUREAU EXECUTIF
PROCES-VERBAL N° 17
REUNION DU 4 JUIN 2020
PAR VISIOCONFERENCE**

Membres présents : Francis AUBERTIN (trésorier), Denis DAUNE (vice-président), Odette DURAND (vice-présidente), André LECLERCQ (président), Thierry MESSINA (secrétaire général), Claude PIARD (vice-président), Jean VINTZEL (vice-président),

Membres excusés : Erich BATAILLY (trésorier adjoint), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué), Edith ZITOUNI (secrétaire générale adjointe).

Le président ouvre la séance à 18h30.

I. Actualités

I.1. CNOSF - Réunion des fédérations sur le « Pacte de loyauté »

21 fédérations présentes en visioconférence sur ce thème dont les principes seront proposés à l'adoption de la prochaine Assemblée générale du CNOSF (29/06). Les principaux sujets abordés ont été les suivants :

- Modification à terme des statuts du CNOSF pour inclure ce Pacte dans les textes ;
- Prix des licences à tarif réduit ;
- La licence loisir.

Le CFPC souhaite la prise en compte des problèmes communs à tous pour que nous puissions - chacun dans sa spécificité - continuer à travailler ensemble au sein d'un mouvement sportif français solidaire.

2. Activités

2.1. Finances

Compte tenu de la période, le Bureau exécutif souligne les fortes incertitudes qui pèsent sur le budget prévisionnel 2020 qui avait été élaboré en 2019. D'une part, la crise impactera fortement les prévisions de recettes comme celles de dépenses. D'autre part, il ne contient pas la ligne budgétaire « manifestation exceptionnelle » pour le 70ème anniversaire du CFPC. Les économies sur les dépenses liées aux frais de réunions institutionnelles non tenues depuis la mi-mars participeront aux dépenses liées au 70ème anniversaire pour lequel nous sommes en recherche de financements complémentaires.

Maison du Sport Français

Par ailleurs, Francis Aubertin signale que notre compte courant est actuellement créditeur de 2500 €. Un point précis sur l'arrivée de nos cotisations 2020 (chèques et virements) constitue sa priorité.

2.2. Point sur les assurances

L'analyse de notre contrat d'assurances souscrit auprès du groupe d'assurances de la Mutuelle des Sportifs (MDS) pour une meilleure prise en compte de l'évolution de notre association est toujours en cours.

En ce qui concerne le déplacement à Lausanne pour le 70^{ème} anniversaire du CFPC, il y a lieu que les participants s'assurent prioritairement de leurs droits avant même une éventuelle étude du CFPC pour une assurance spécifique « manifestation exceptionnelle ».

Dans ce même ordre d'idée, Francis Aubertin est chargé de voir avec la société VISA (CB du CFPC) nos garanties en la matière.

2.3. 70^{ème} anniversaire du CFPC (Lausanne les 13/14/15/2020)

Jean Vintzel fait un nouveau point de situation du dossier dont les grandes généralités seront présentées à l'Assemblée générale du 11/06 prochain, à savoir :

- 36 personnes (accompagnants inclus) ont répondu favorablement à une participation de principe envoyée à nos administrateurs et personnalités ciblées. La liste est maintenant close. Un courriel de confirmation sera adressé à l'hôtel Aulac avant le 15/06 (date imposée par ce dernier).
- L'engagement définitif des participants est fixé au 30 septembre prochain avec le versement d'arrhes (50%). En effet, le CFPC est tenu de verser également 50% de la facture hôtelière avant le 12 octobre prochain (date limite avant « frais de désistement de chambres »).

Par ailleurs, le Bureau exécutif entérine :

- Le comité d'organisation de la manifestation ;
- Le programme prévisionnel du 70^{ème} anniversaire du CFPC ;
- Le budget prévisionnel et les orientations financières de l'opération qui seront présentées à l'assemblée générale du 11/06/2020.

3. Assemblée générale ordinaire (virtuelle) du 11 juin 2020

Les dernières modalités de la tenue « particulière » de cette AG sont validées (liste des participants, pouvoirs, interventions/contributions, déroulé de l'ordre du jour).

4. Point divers

Le prochain Bureau exécutif se tiendra en visioconférence le jeudi 2 juillet 2020 de 10h00 à 12h00.

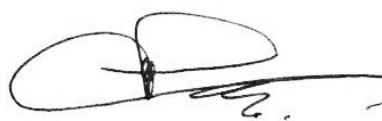
L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h00.

Le président,
président de séance



André Leclercq

Le secrétaire général,
secrétaire de séance



Thierry Messina